

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 03 JUILLET 2025

L'AN 2025, le 03 JUILLET, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEZICZAK, Président.

MM. DELHAYE et LIEZ, et Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoirs :

M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

M. MUZART, Administrateur, à Mme MARICOT.

M. RAMPENBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK.

Assistés de : MM. DOURLIN, Directeur Général, et SIMONNOT, Directeur Général Adjoint.

Mme MOINAT, Directrice de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

ACCORD-CADRE – ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE DU PSP DYNAMIQUE ET GET DATA + PROGRAMMATION DE L'OPH DE L' AISNE

Dans le cadre du Plan Stratégique du Patrimoine (PSP) 2025-2035, et au regard de nos grandes orientations, qu'il s'agisse de l'entretien et de la maintenance, du développement de l'offre, de la stratégie climat, de l'accessibilité et de l'adaptabilité des logements, ou encore de la vente HLM, la mise en place d'un accord-cadre autour d'un outil numérique structurant (GET) s'impose comme une nécessité.

Cet outil aura pour vocation de :

- centraliser et fiabiliser la connaissance patrimoniale,
- sécuriser les arbitrages à long terme,
- optimiser la programmation des travaux,
- structurer une gouvernance du PSP pérenne, partagée et documentée,
- renforcer nos capacités de pilotage face aux évolutions réglementaires,
- et anticiper la transition numérique de la gestion patrimoniale.

Cet accord-cadre sera composé de deux lots :

Lot 1 :

Accompagnement pour la mise en place du PSP dynamique de l'Oph de l'Aisne :

Ce marché sera conclu pour une durée de 4 ans.

Le titulaire sera en charge de l'accompagnement au suivi du Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) dynamique sur une durée de quatre ans.

Le montant de cette prestation sera approximativement de **35 000€ HT** pour l'ensemble de la période.

Lot 2 :

DATA + programmation de l'Oph de l'Aisne

Ce marché sera conclu pour une durée de de 3 à 4 ans, selon l'évolution de la réflexion sur le futur ERP de l'OPAL.

Le titulaire interviendra sur les aspects liés à la **gestion des données** (data), la **programmation logicielle** ainsi que le **stockage des données**.

Le montant prévu pour cette prestation sera approximativement à **110 000 € HT** sur les quatre années.

L'accord-cadre représente donc un montant total de **145 000 € HT** sur la durée du marché.

Une partie de ce montant, soit **environ 40 000 € HT**, pourra être financée par des dispositifs tels que le **FSI**.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de ce accord-cadre.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeczczak.

